



LE RIVERAIN

Vol. 3, n° 3 - Novembre 2008



NOTRE FORCE, L'ENGAGEMENT DE NOS PARTENAIRES

Après plus de trois années de travail, le Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole a atteint sa vitesse de croisière. Les réalisations sont nombreuses et des résultats concrets sont maintenant visibles. Un tel succès motive la poursuite de nos efforts.

Depuis la mise en place du programme, Agriculture et Agroalimentaire Canada (ACC) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ont investi près de deux millions de dollars, ce qui en fait les plus importants partenaires financiers. Leur contribution majeure constitue une base solide pour assurer la permanence des projets et sécuriser les investissements des producteurs et productrices agricoles ainsi que ceux des nombreux partenaires.

Christian Lacasse

Christian Lacasse,
président général de l'UPA

André Martin

André Martin,
président-directeur général de la Fondation



Photo : Ferme Éthiac, projet de la rivière Saint-Pierre

Plus de 300 kilomètres de bandes riveraines ont été plantées depuis trois ans.

LES RÉALISATIONS DES 10 PROJETS du 1^{er} septembre 2005 au 31 octobre 2008

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES POUR MIEUX AGIR	
Caractérisation des cours d'eau :	658,49 kilomètres
Évaluation des berges et des sites d'érosion :	1 346 sites
Échantillonnage de l'eau :	96 stations
Inventaire d'espèces et d'habitats :	40 espèces, 30 types d'habitat
Cahier du propriétaire :	421 cahiers
Atlas agroenvironnemental :	10 atlas
Plan de conservation des ressources :	46 plans
AMÉNAGER POUR METTRE EN VALEUR LA BIODIVERSITÉ	
Planification, plans et devis :	293 producteurs
Modification des pratiques culturales :	663,80 hectares
Délimitation de bandes riveraines :	338,75 kilomètres
Diminution de l'érosion :	1 243 structures
Installation de déversoirs :	337 déversoirs
Stabilisation de rives :	46,61 kilomètres
Plantation de bandes riveraines, coulées :	157,31 kilomètres
Haie brise-vent :	47,52 kilomètres
Protection et remplacement de ponceaux :	70 ponceaux
Nettoyage de cours d'eau :	69,96 kilomètres
Aménagement d'aulnaies :	12,15 hectares
Aménagement de seuils et de déflecteurs :	63 seuils et déflecteurs
Confection de nichoirs :	190 nichoirs
Site d'hibernation à couleuvre :	1 site
Aménagement de milieux humides :	1 milieu
Aménagement de frayères :	1 site, 1800 m ²
INFORMER POUR SE MOBILISER	
Articles dans les médias :	99
Bulletins d'information :	42
Conférences, présentations :	171
Colloques, formation, information :	119
Projets éducatifs pour les écoles :	28
Rencontres et visites de sites :	880



DE L'EAU AU MOULIN DES FONDS BIEN INVESTIS

Au cours des trois premières années des travaux, le Programme de couverture végétale du Canada* (PCVC) a investi 744 000 \$ dans des interventions ciblées sur les fermes participantes, afin de réduire la pollution et d'améliorer les habitats aquatiques. Le PCVC vise le financement de travaux collectifs impliquant au moins deux entreprises agricoles dans le même bassin versant. Sa contribution représente 50 % du coût des travaux.

* Ce programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est administré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ).

Depuis 2006, un des volets du programme Prime-Vert du MAPAQ vient bonifier la contribution du PCVC en finançant jusqu'à 20 % du coût des travaux. Depuis 2008, ce volet de Prime-Vert peut couvrir jusqu'à 40 % de ces coûts.

Contributions du PCVC, de Prime-Vert Volet 12, des producteurs et d'autres partenaires dans des travaux réalisés sur les fermes d'avril 2005 à mars 2008

Nbre de fermes	Coût des travaux	PCVC	Prime-Vert	Producteurs et partenaires
363	1 487 000 \$	744 000 \$	119 000 \$	624 000 \$



MA TERRE UN MILIEU DE VIE UN MESSAGER BIEN UTILE : LE BENTHOS

Dans le fond de nos cours d'eau vivent des petits organismes, tels les insectes, mollusques, crustacés et vers. Ils constituent une source importante de nourriture pour plusieurs espèces de poissons, d'amphibiens et d'oiseaux. Ils servent aussi d'indicateurs pour évaluer l'état de santé global des écosystèmes aquatiques en raison de leur tolérance variable à la pollution et à la dégradation de l'habitat. L'ensemble de ces organismes est appelé « benthos ».

Un suivi du benthos est en place depuis 2003 dans la rivière Boyer. Il se poursuivra jusqu'en 2010 et permettra d'évaluer l'évolution de la santé du cours d'eau à la suite

des interventions de restauration mises en place.

D'autres relevés ponctuels du benthos ont été effectués dans plusieurs bassins versants, entre autres, dans les rivières Niagarette, des Envies et Fouquette ainsi que dans le ruisseau Morin.



Photo : MDDEP



J'AMÉNAGE MA TERRE

TRAVERSES DE COURS D'EAU : PENSONS POISSONS

Des traverses de cours d'eau mal construites, instables ou non entretenues créent de sérieux problèmes aux habitats aquatiques, principalement en rejetant des sédiments dans les cours d'eau ou en entravant la libre circulation des poissons.

Surveillez les ponceaux

Pour éviter ces problèmes, il est important de vérifier annuellement l'état des ponts et des ponceaux et d'effectuer les réparations et le nettoyage nécessaires.

Un ponceau ne doit pas :

- entraver la circulation des poissons en créant une chute à sa sortie, en augmentant la vitesse du courant à l'intérieur, en accumulant des débris en amont ou en n'offrant pas une profondeur suffisante d'eau;
- causer des rejets de sédiments à cause d'un tuyau et de matériel de remblayage instables.

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER POUR L'EMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE DE COURS D'EAU

- ✓ Opter pour un terrain ayant une pente douce.
- ✓ Choisir une section droite (pas dans un méandre) et la plus étroite possible.
- ✓ Placer le chemin à angle droit par rapport au cours d'eau.
- ✓ En présence d'une frayère, installer la traverse en aval (en bas) de la frayère ou, sinon, respecter une distance d'au moins 50 m entre la traverse et la frayère.
- ✓ Choisir un endroit sec et non marécageux.
- ✓ Éviter les coulées trop profondes.

Choisissez le bon moment

Le meilleur moment pour nettoyer, restaurer ou installer une nouvelle traverse de cours d'eau est lorsque le niveau de l'eau est à son plus bas, soit à la fin du printemps ou entre la fin de l'été et le début de l'automne, selon les régions. Pour protéger la reproduction des poissons, on évite d'intervenir durant la montaison, le frai et l'incubation des œufs.

Pour en savoir plus

Consultez le document suivant qui présente les bonnes pratiques de construction des traverses : « *Guide technique d'aménagement des boisés et terres privés pour la faune : n° 15 Traverses des cours d'eau* » au http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/guides_pratiques

Lorsque le tuyau, le matériel de remblayage ou les berges sont mal stabilisés, des sédiments et des roches sont rejetés dans le cours d'eau affectant les habitats des poissons.



Un ponceau bien aménagé permet l'écoulement de l'eau et la libre circulation du poisson.



CLAPOTIS

La gestion par bassin versant : un premier bilan

Le 9 octobre dernier, une des fermes participantes au projet de la rivière Boyer Sud a été l'hôte d'une conférence de presse au cours de laquelle fut présenté un premier bilan des actions réalisées à ce jour dans le cadre des différents projets par bassin versant au Québec. Cet événement, qui a réuni

plus de soixante personnes, a été organisé par l'UPA, le MAPAQ et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, avec la collaboration de la Fondation de la faune. Une visite sur le terrain a suivi la conférence de presse. On y a présenté les aménagements réalisés en bordure de la rivière Boyer Sud, sur les terres de la ferme Verda.

À ce jour, 2 200 productrices et producteurs sont engagés, de pair avec les intervenants de leur milieu, dans l'un des 31 projets de gestion intégrée de l'eau en cours de réalisation dans la plupart des régions du Québec. Bien que ces projets soient issus de trois programmes différents, ils partagent un seul et même objectif : préserver la qualité de l'eau dans le milieu agricole.



De la grande visite chez Sylvie Lafontaine et Daniel Vermette de la Ferme Verda, le 9 octobre! Ils sont entourés du président de la Fondation de la faune du Québec, André Martin, du président de l'UPA, Christian Lacasse, de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Laurent Lessard, et du chargé de projet de la rivière Boyer Sud, François Lajoie.

Nos projets mieux connus

Divers événements destinés à rejoindre le grand public, les élus municipaux, le monde agricole ou les groupes environnementaux se sont tenus récemment. Ils ont fourni d'excellentes tribunes pour promouvoir l'engagement du monde agricole envers la préservation des cours d'eau.

LES ÉVÉNEMENTS DE 2008

- Colloque sur l'agroenvironnement du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec : 27 novembre, Drummondville
- Salon des affaires municipales : 25 et 26 septembre, dans le cadre du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités, à Québec
- Foire de l'environnement : 29 et 30 septembre, Lac Brome
- Salon national de l'environnement : 13, 14 et 15 juin, Montréal
- Forum national sur les lacs du Regroupement national des centres régionaux de l'environnement du Québec : 4, 5 et 6 juin, Sainte-Adèle



LES PARTENAIRES DU PROGRAMME



Principal partenaire financier privé

